
Urbanisme entrepreneurial « durable » au Maroc : Quel(s) changement(s) pour les villes minières ?

Tarik Harroud

Courriel de contact: harroud.t@gmail.com

Institut national d'aménagement et d'urbanisme, Avenue Allal El Fassi, BP 6215,
Rabat, Maroc.

RÉSUMÉ

Depuis quelques années, les villes phosphatières du Maroc sont le support de grands projets d'aménagement urbain lancés par une société d'exploitation des phosphates, le groupe OCP (anciennement Office chérifien des phosphates). Ces projets (villes nouvelles durables, grandes universités internationales, grandes exploitations agricoles, etc.) visent à véhiculer une nouvelle image des territoires miniers du groupe, où une part grandissante de la population est en situation de marginalité et de précarité sociale. La présente contribution analyse le processus de réalisation de ces grands projets d'aménagement souvent étiquetés de durables, ainsi que les effets sociaux et spatiaux qu'ils induisent localement. En outre, elle retrace les changements qu'opère le groupe OCP sur ses sites miniers en évaluant la place qu'occupent les populations locales dans ses projets « internationaux ». À partir d'une série d'enquêtes effectuées dans trois villes phosphatières du Maroc (El Youssoufia, Benguézir, Khouribga), la contribution montre que, plutôt que d'impulser des dynamiques de changement au niveau local, ces projets contribuent à renforcer et consolider des dynamiques déjà existantes de précarité et de marginalisation sociale.

Mots-clefs : exploitation minière, marginalisation, projet durable, ville phosphatière, Maroc.

ABSTRACT

In recent years, phosphate cities in Morocco have been the site of major urban development projects launched by a Phosphate mining company known as the OCP Group (formerly *Office chérifien des phosphates*). These projects (new cities, major international universities, large farms, etc.) have been aimed at conveying a new image of the company's mining territories, where a growing portion of the population experiences marginalisation and social precariousness. The present contribution analyses the implementation of these projects often labelled as sustainable, as well as the social and spatial effects that they exert at the local level. It also traces how the OCP Group is transforming its mining territories by assessing the place that local populations occupy in its "global" initiatives. Drawing on a series of field investigations conducted in three phosphate cities of Morocco (El Youssoufia, Benguerir, Khouribga), the contribution shows that instead of driving dynamics of change at the local level, these projects contribute to reinforcing and consolidating already existing dynamics of social precariousness and marginalisation.

Keywords: mining, marginalisation, sustainable project, phosphate city, Morocco.

Le Maroc engagé pour la durabilité : un pays « modèle » pour le développement durable ?

Il est impressionnant d'observer la place de plus en plus prépondérante, pour ne pas dire démesurée, qu'occupent désormais les notions de durabilité et de développement durable sur la scène politique et médiatique ainsi que dans le processus d'élaboration des différentes politiques publiques au Maroc (Philifert, 2015). Certes, l'intérêt pour ces notions remonte au début des années 1990, lorsque le Maroc a affiché son engagement pour les objectifs de développement durable au Sommet de Rio. Or, avec l'arrivée du nouveau monarque au début des années 2000, cet intérêt a pris un tournant considérable dans le cadre d'une politique néolibérale tournée vers l'international (Catusse, 2011). Stratégie nationale de développement durable, Initiative nationale de développement humain, Charte nationale pour la protection de l'environnement et le développement durable, Plan Maroc Vert, etc., autant d'initiatives mises en place depuis lors afin de véhiculer une nouvelle image du royaume en tant que pays « modèle » en matière de développement durable (Barthel et Zaki, 2011). Cette ambition s'est illustrée très récemment par l'organisation de la Conférence mondiale sur les changements climatiques (Cop 22) à Marrakech, au cours de laquelle le Maroc s'est engagé à établir un ensemble de mesures juridiques et constitutionnelles pour l'environnement¹. Au-delà des multiples mesures adoptées, le pays a également mis en œuvre plusieurs projets de grande envergure dits durables à vocation industrielle, touristique, énergétique et urbaine qui s'inscrivent dans la circulation internationale croissante des modèles d'urbanisme durables (Ward et McCann, 2011).

Dans le contexte de cette volonté royale fortement affichée de promotion du développement durable, une société d'exploitation des phosphates, le groupe OCP (anciennement Office chérifien des phosphates), a lancé une série d'initiatives dites « citoyennes » comprenant la construction de villes nouvelles vertes, la réhabilitation

1. La plus spectaculaire de ces mesures est l'interdiction de l'utilisation des sacs en plastique, connue sous le nom de « Zéro plastique » ou l'expression dialectale locale de « Zéro Mika ».

de sites miniers abandonnés, la création de structures « internationalisées » de recherche et de formation pour le développement durable, etc. Premier employeur au Maroc et premier exportateur mondial de phosphates, cette ancienne entreprise nationale désormais privatisée œuvre depuis 2006 à contrer l'image qui lui est souvent associée dans ses territoires d'extraction en raison des nuisances environnementales qui y sont observées (Adidi, 2006). Les initiatives « citoyennes » qu'elle a mises en place dans le cadre de sa nouvelle démarche de responsabilité sociale et environnementale ont ainsi pour but de minimiser les impacts sociaux et environnementaux de ses unités d'extraction et de transformation minière et, plus généralement, de lui permettre de se positionner comme entreprise citoyenne engagée pour la durabilité (Boyer et Scotto, 2013 ; Felli, 2015).

S'inscrivant dans le sillage de travaux scientifiques sur les enjeux sociaux et politiques de l'urbanisme entrepreneurial² et sur son insertion au niveau local (Ward et McCann, 2011), la présente contribution étudie les approches « entrepreneuriales » adoptées au sein des Suds pour traiter des problèmes sociaux, économiques et environnementaux qui y perdurent encore aujourd'hui (Philifert, 2015 ; Barthel *et al.*, 2013 ; Bogaert, 2015 ; Boiral, 2008). Elle analyse, dans le cadre de l'approche « Greening the Neoliberal City » (verdir la ville néolibérale) (Béal, 2017), l'articulation/désarticulation entre l'urbanisme entrepreneurial, qui prône une vision managériale et performative du développement (Harvey, 1996, Mayer et Kunkel, 2012 ; Peck *et al.*, 2013), et l'urbanisme « durable », qui privilégie ses dimensions environnementales et écologiques (Cambell, 1996 ; Pinson *et al.*, 2011 ; Jonas et While, 2007). Enfin, elle retrace comment cette articulation/désarticulation s'inscrit dans le local pris dans ses dimensions à la fois sociales, politiques et culturelles (Raco, 2005), tout en participant à la circulation internationale croissante des modèles d'urbanisme durable (Barthel, 2015 ; Ward et McCann, 2011).

2. La notion d'urbanisme entrepreneurial renvoie au concept de ville entrepreneuriale développé par David Harvey. Ce concept réfère aux différentes logiques économiques et managériales mises en place dans les espaces urbains pour faciliter et attirer l'investissement privé et promouvoir les logiques de profit et de rentabilité économique (Harvey, 1989 ; Béal, 2017).

Par ailleurs, la contribution s'appuie sur une série d'investigations portant sur le processus d'insertion sociale et spatiale des projets « durables » de l'OCP. Ces investigations, menées dans le cadre d'un projet de recherche sur les villes minières au Maroc (Khouribga, Youssoufia et Benguérir), combinent des recherches documentaires, des séances d'observation et des entretiens³ réalisés auprès des différents acteurs institutionnels et ordinaires concernés par ces initiatives. Elles servent de point de départ pour l'analyse des ressorts de l'adoption par le groupe minier d'une nouvelle démarche de responsabilité sociale et environnementale et de la place qu'occupe réellement « le local » dans ces nouveaux projets d'éco-urbanisme (Harvey, 1989 ; Fol *et al.*, 2013). Comment expliquer que l'entreprise minière mobilise la durabilité comme valeur centrale de son action et multiplie les projets d'éco-urbanisme dans des territoires voués à l'extraction minière ? Comment la mobilisation « d'en haut » de la durabilité est-elle perçue et appropriée localement ? Les projets « durables » de l'OCP induisent-ils un réel changement dans ces espaces marqués par des formes de précarité sociale et économique et par une situation environnementale souvent déplorable ? (Adidi, 2006). Ne constituent-ils pas plutôt, face à la pression des associations environnementales et des populations locales, de nouveaux instruments pour « durabiliser » (entendu dans le sens de faire durer et prolonger) l'exploitation minière et légitimer l'action de l'entreprise (Deshaies, 2011 ; Godard, 2003) ?

Sur la base de ces investigations, la contribution met en exergue les décalages qui existent entre les perceptions « internationalisées » et locales de la durabilité de l'OCP, ainsi qu'entre les actions menées par l'entreprise minière et les attentes et besoins réels exprimés par les populations locales. En outre, elle retrace l'inscription de ces projets labélisés « durables » dans le cadre de l'urbanisme entrepreneurial (Ward et McCann, 2011), qui ne fait que prolonger et perdurer l'approche paternaliste et exogène ayant marqué l'urbanisme minier dans les villes minières. Enfin et surtout,

3. Ces entretiens ont été réalisés à Benguérir et El Youssoufia avec deux responsables techniques de l'OCP, cinq représentants techniques et politiques des deux communes, et enfin une dizaine d'acteurs associatifs et de résidents des deux villes.

elle montre que l'OCP a mis en œuvre ces projets principalement dans le but d'assurer la pérennité et la légitimité de son action dans les territoires miniers (Godard, 2003).

L'entreprise minière en mutation ? : D'une structure fermée à son environnement à une entreprise « citoyenne » engagée pour la durabilité

Créé en 1920 en tant qu'établissement public chargé de l'extraction des phosphates dans différents sites miniers du territoire national, l'Office chérifien des phosphates a vu progressivement ses missions se diversifier et s'élargir au fil du temps pour inclure de nouvelles activités liées à la valorisation des phosphates, mais aussi et principalement des activités sociales, environnementales et éducatives visant à véhiculer une nouvelle image de ses opérations. Cette diversification s'est inscrite dans le cadre d'une importante stratégie de restructuration lancée en 2006, qui comprenait la transformation de l'Office en société anonyme (OCP SA) et, surtout, la mise en place d'une démarche de responsabilité sociale et environnementale. À travers cette démarche, l'entreprise a tenté d'opérer un changement radical dans son rapport avec les territoires d'extraction minière. Responsable, engagée, citoyenne, équitable, autant d'expressions utilisées et médiatisées par l'OCP afin d'afficher son nouveau statut en tant qu'entreprise « engagée » pour la durabilité.

Pour mieux concrétiser sa nouvelle démarche de responsabilité sociale et environnementale, l'OCP a mis en place un ensemble de mesures et de dispositifs d'ordre institutionnel, social et managérial. Sur le plan institutionnel, il a introduit, au sein de son organigramme et de ses différentes filiales d'exploitation minière, de nouvelles structures de développement durable chargées de réaliser et de mener différentes activités sociales, environnementales et éducatives. Ces structures ont été complétées par la création en 2007 d'une importante fondation de développement durable, la Fondation OCP, dont le rôle est de promouvoir et consolider le nouveau statut du groupe en tant qu'entreprise citoyenne.



Figure 1 : Valeurs prônées par la politique de développement durable de l'OCP (source : rapport d'activité de développement durable de l'OCP, 2014)

Sur le plan opérationnel, l'OCP a considérablement transformé son mode d'intervention dans les territoires d'exploitation minière en y développant un ensemble de projets socio-économiques : centres socioculturels, terrains et complexes sportifs, centres d'accompagnement et de formation professionnelle pour les jeunes, etc. C'est dans cette même optique que s'inscrit l'initiative lancée en 2017 et baptisée « Act for community », ou « agir pour et avec la communauté », qui vise à inciter les employés de l'OCP à mener, dans le cadre du volontariat, des actions citoyennes pour les communautés vivant dans les territoires d'extraction minière.

Ces différentes actions « citoyennes » invitent à s'interroger sur les ressorts et les motifs du changement d'approche d'intervention opéré par l'OCP. Si cette restructuration a été officiellement présentée comme un choix stratégique et délibéré impulsé par l'arrivée en 2006 d'un nouveau patron souvent décrit comme son architecte principal, cela ne doit pas occulter les autres motivations qui relativisent

cette lecture volontariste. La première motivation est d'ordre managérial, et fait de la démarche de responsabilité sociale et environnementale mise en place par le groupe un instrument et une opportunité lui permettant de se repositionner à l'échelle internationale pour attirer de nouveaux clients dans un marché de plus en plus concurrentiel (Bellini, 2003). La seconde raison revêt une dimension plutôt sociale et « sécuritaire » : elle est liée aux fortes mobilisations sociales menées par les populations défavorisées vivant dans les territoires d'intervention de l'OCP. Ces mobilisations, qui ont été fortement médiatisées en 2011 dans le contexte des mouvements dits du « printemps arabe » (Bogaert, 2015), ont contraint l'entreprise à rediriger une partie de ses actions en direction des milieux défavorisés à travers la mise en place d'un ensemble de mesures visant les jeunes et les populations démunies. Il convient, à présent, de s'interroger sur les modalités d'insertion socio-spatiale des actions et projets menés par l'OCP dans ses territoires d'extraction minière, ainsi que sur la capacité de ces actions et projets à améliorer la situation sociale et économique des populations locales (Deshaies, 2011).

De grands projets d'aménagement labélisés durables : le nouveau positionnement de l'entreprise minière

Au-delà de ces multiples actions « citoyennes », l'OCP a mis en œuvre sur ses propriétés foncières plusieurs projets d'éco-urbanisme d'envergure : réhabilitation des anciens sites miniers en mines vertes, villes nouvelles vertes, technopoles durables, etc. Faisant l'objet d'une forte campagne médiatique, ces projets privilégient une approche très entrepreneuriale qui utilise les outils et les méthodes du secteur privé (Harvey 1989). Par leur nature, leur consistance et leur portée internationale, ils marquent un tournant majeur dans le mode d'intervention de l'OCP et de ses filiales dans les territoires d'extraction minière.

*Tableau n°1 : Présentation des principaux projets « écologiques » lancés par l'OCP
(source : différents rapports et brochures de présentation des projets de l'OCP)*

Projets	Localisation	Superficie	Population prévisionnelle	Spécificités/programme Vocation	Société en charge du projet (filiale de l'OCP)
Pôle urbain de Mazagan	Dans la périphérie d'El Jadida	1 300 ha	134 000 hab à l'horizon 2034	Vocation récréative et logistique	Société d'aménagement et de développement de Mazagan S.A (SAEDM)
Ville verte Mohammed VI	Benguérir	1 000 ha	100 000 hab à l'horizon 2025	Vocation universitaire et tertiaire	Société d'aménagement et de développement vert (SADV)
Mine verte	Khouribga	300 ha	20 000 hab à l'horizon 2020	Réhabilitation des anciennes infrastructures minières de Khouribga en sites touristiques et récréatifs	Société d'aménagement et de développement vert (SADV)
Technopole Foum El Oued	Laayoune	126 ha	6 000 hab à l'horizon 2030	Pôle d'attraction technologique et culturel	La fondation Phosboucrâa



Carte n°1 : Localisation géographique des projets durables de l'OCP (source : élaboration personnelle)

Étendus sur de grandes assiettes foncières et offrant des programmes denses et diversifiés, ces projets ont été conçus suivant les principes et standards reconnus en matière de durabilité et de protection de l'environnement, avec des cahiers des charges très détaillés pour l'amélioration de l'efficacité environnementale. Contrairement aux autres promoteurs immobiliers au Maroc, qui ont adopté la certification environnementale française (HQE), l'OCP a privilégié une certification avant-gardiste nord-américaine (LEED) dans le cadre d'une stratégie de marketing et de positionnement par rapport à ses concurrents. À cela s'ajoute une nette préférence

pour les bureaux d'études et les cabinets d'architectes de renommée mondiale⁴, qui confèrent une image internationalisée aux mégaprojets du groupe phosphatier (Barthel et Zaki, 2011).

Parmi ces différentes opérations « écologiques », le projet de la ville verte de Mohammed VI à Benguérir se distingue particulièrement par sa consistance et ses innovations technologiques. Les promoteurs de ce projet présenté comme l'opération pilote de l'éco-urbanisme au Maroc ont porté une grande attention aux normes de durabilité. Sa conception repose sur un cahier des charges détaillé qui reprend les exigences techniques et environnementales les plus répandues en matière d'éco-urbanisme. Le choix du nom « ville verte » n'est pas fortuit : il met en avant le défi que doivent relever les concepteurs du projet pour réaliser une véritable « oasis » dans un territoire marqué par un climat aride et des ressources hydriques peu abondantes.

L'un des principaux volets de ce projet, en cours de réalisation dans la périphérie de Benguérir, est la construction d'une grande université à fort rayonnement international devant servir de locomotive principale de la ville verte (la première tranche du projet est déjà achevée, y compris l'université en 2013). Offrant des formations pointues dans les domaines du développement agricole, de l'exploitation minière et du développement durable, cette université a été pensée comme une véritable structure d'innovation dédiée aux éco-industries et permettant une plus grande valorisation des produits phosphatiers de l'OCP. Sa création a été officiellement justifiée par l'ambition d'assurer la sécurité alimentaire dans le monde à travers la promotion des recherches liées au développement des engrais issus des phosphates.

Si ces ambitions témoignent d'une tentative de repositionnement à l'échelle internationale, elles montrent aussi que l'OCP promeut la recherche scientifique, incarnée ici par l'université, principalement comme moyen d'impulser ses projets et d'améliorer ses perspectives de développement.

4. À titre d'exemple, le projet de la ville verte de Benguérir a été conçu par un cabinet d'architecture basé à Paris (Kardham Cardet Huet) en collaboration avec un cabinet marocain (Saad Benkirane). L'université polytechnique de la ville verte a été conçue par l'architecte de renom Ricardo Bofill.

Les effets sociaux et territoriaux des projets « durable » de l'entreprise minière

Certes, les projets d'éco-urbanisme lancés par le groupe minier représentent, par leur taille et l'originalité de leur programme, des vecteurs d'amélioration de l'image de ses territoires défavorisés auprès des promoteurs nationaux et internationaux.

Comme l'explique un élu local : « C'est grâce à ces projets de grande envergure que notre ville [Benguérir] est parvenue progressivement à changer son image de petit patelin rural. Elle est désormais un territoire attractif en pleine mutation dans la région de Rhamna » (A. M., élu local à Benguérir, 15 juin 2018).

Compte tenu de la taille importante des chantiers de construction que suppose leur réalisation, ces projets contribuent également à impulser une dynamique économique locale par la création d'opportunités d'emplois pour les jeunes locaux – bien que ces emplois soient essentiellement temporaires. Enfin, ces projets introduisent des innovations technologiques et environnementales qui rompent avec les anciennes pratiques nuisibles et néfastes de l'exploitation minière (cf. rapport Swissaid, « Engrais dangereux », 2015). Toutefois, en dépit des intentions et des actions en faveur des sites d'extraction minière, le local pris dans ses dimensions sociales, culturelles, économiques et même politiques reste faiblement pris en compte dans la conception et la mise en œuvre de ces projets. En effet, ces derniers restent plus connectés à l'international qu'au local. L'université internationale Mohammed VI de Benguérir, qui a été conçue comme une structure de formation à « l'américaine » totalement payante et fortement tournée vers l'international, en est un exemple éloquent. Cette université fonctionne en totale autarcie par rapport au milieu environnant, et la majorité de ses filières de formation et structures de recherche répondent plus aux domaines d'intervention de l'entreprise minière qu'aux besoins du marché local.



Fig n°2 : L'architecture « forteresse » de l'université de Benguérir (source : cabinet Ricardo Bofill, www.ricardobofill.com/ca/projects/universite-mohammed-vi-polytechnique)

Située dans la périphérie de Benguérir en plein centre de la ville verte, l'université a été conçue comme une configuration fermée et fortement surveillée⁵ comprenant un ensemble d'équipements culturels, sportifs et scientifiques ainsi que divers services bancaires et de restauration qui la rendent complètement autonome vis-à-vis de son environnement. En réalité, l'université n'a pas été créée pour remédier au manque d'équipements universitaires à Benguérir, mais pour répondre aux besoins du groupe phosphatier en spécialistes formés dans ses nouveaux domaines d'intervention. C'est ce que confirme un responsable administratif de l'université dans un entretien accordé en 2012 au magazine périodique *TelQuel* :

« N'allez pas croire que nous bâtissons cette cité nouvelle par pure philanthropie. La recherche et le développement seront d'une grande utilité à l'Office

5. L'accès à l'université est strictement interdit au public. La demande de visite exploratoire que nous avons effectuée dans le cadre de notre enquête a été catégoriquement refusée.

qui trouvera sur le campus les ingénieurs de demain, spécialisés en chimie, mines, développement durable ou en énergies renouvelables... Tout ce que nous faisons ici est créateur de valeur pour l'entreprise et pour le pays » (*Tel Quel*, 22 décembre 2012).

Si l'université a réservé un nombre de places pour les étudiants boursiers issus des villes minières dans lesquelles intervient l'OCP, il n'en demeure pas moins que la majorité des étudiants qui y sont inscrits sont originaires d'autres villes du Maroc ou de pays étrangers, notamment africains. Cet état de fait est fortement critiqué par un membre militant d'une association locale à Benguérir. Celui-ci conteste la logique sélective et payante des formations proposées par l'Université, qu'il considère comme étant plus orientée vers l'international que vers le local.

En effet, au vu de la forte connexion de l'Université avec l'international, de son offre de formations très pointues et de sa vocation privée, les populations locales tendent à relativiser l'ambition qu'affichent les responsables de l'OCP d'en faire un véritable levier de développement local. L'adoption des standards les plus récents en matière d'urbanisme durable renforce cette perception. Ces normes écologiques importées, imposées par le biais des certificats internationaux, font rarement référence aux techniques traditionnelles et locales d'utilisation et de recyclage des ressources naturelles.

En somme, les différents projets « durables » lancés par l'OCP fonctionnent souvent selon des configurations complètement fermées à leur environnement. Ainsi, un contraste considérable s'observe entre des projets « hyper-sophistiqués » dotés des commodités techniques et technologiques les plus avancées et des territoires environnants souvent défavorisés marqués par un paysage urbain banal et modeste.

L'exemple le plus saillant est celui de la ville de Benguérir, qui était jusqu'à une date récente une petite agglomération rurale, avant qu'elle ne connaisse, dans un laps de temps assez court, un tournant considérable grâce au lancement du projet de la ville verte. Ce tournant est dû en partie aux multiples actions de lobbying que l'ancien

président municipal et parlementaire de la ville et actuel conseiller royal⁶ a effectué à travers une association locale, la Fondation Rhamna pour le développement durable, qui s'est imposée depuis sa création en 2008 comme un acteur central dans la réalisation et le pilotage des actions de développement de la ville.

Malgré les actions d'embellissement et d'amélioration du paysage urbain mises en œuvre depuis quelques années en partenariat avec la Fondation Rhamna, un contraste saisissant continue de s'observer entre la ville nouvelle « verte », avec sa prestigieuse université, et le reste de la ville. Ce contraste rappelle et perpétue, sous une autre forme, la configuration ségrégative adoptée par l'entreprise phosphatière dans ses sites miniers, où les unités de transformation sont entourées de quartiers souvent informels et sous-équipés.

« Pourquoi créer une toute nouvelle ville en périphérie de la ville existante alors que dans celle-ci il y a de grandes possibilités d'urbanisation ? L'université pourrait être bien insérée au centre de la ville pour y jouer un rôle de véritable vecteur de développement local et d'animation urbaine. En fait, nous nous retrouvons aujourd'hui face à deux villes totalement distinctes et gérées par des acteurs hétérogènes qui entretiennent malheureusement peu de liens », explique un jeune associatif militant à propos du projet. Cette gestion distincte et bicéphale de la ville rappelle très bien le mode d'organisation caractéristique des villes minières. Ainsi, à El Youssoufia, la cité minière est gérée par l'OCP et le reste de la ville demeure à la charge de la collectivité territoriale.

Dotés de ressources techniques et financières très restreintes, les acteurs locaux (notamment la commune urbaine) considèrent souvent que leur rôle se limite à la facilitation de la mise en œuvre des projets de l'OCP. Ces derniers constituent en effet

6. Issu d'une famille originaire de Benguéir, ce conseiller royal a été élu président communal de la ville entre 1992 et 1998. Il a été nommé secrétaire d'État au ministère de l'Intérieur en 1999, avant d'être promu ministre de l'Intérieur en 2002 et 2007. En 2007, il fonde le Parti de l'authenticité et de la modernité, qui deviendra une nouvelle force politique au Maroc, et remporte les élections législatives dans la province de Benguéir. Il est réélu président de la municipalité en 2009. En 2011, suite aux résultats très mitigés de son parti politique lors des élections législatives et aux fortes mobilisations sociales qui ont marqué le Maroc, il démissionne de son Parti et devient conseiller au sein du cabinet royal tout en restant président de l'association qu'il a créée en 2007 : la Fondation Rhamna pour le développement durable.

selon eux des opérations « royales » qui dépassent leurs champs d'intervention, justifiant qu'ils ne s'y impliquent que de façon marginale.

Un élu du conseil communal de Benguerir se justifie en ces termes : « C'est un projet royal [la ville verte] impulsé par le *Makhzen*, c'est tout à fait normal que l'implication de la commune soit limitée ».

Bien que le projet de la ville verte ait été initié par l'entreprise minière, il est souvent considéré localement comme un projet du gouvernement central (le *Makhzen*) pour lequel toutes les ressources financières et techniques locales doivent être mobilisées. Cette perception imprécise du statut de la ville verte s'explique par la forte implication du conseiller royal, qui combine la double casquette de représentant du *Makhzen* (en tant que conseiller et ancien ministre de l'Intérieur) et d'élu communal et parlementaire. La population locale désigne d'ailleurs souvent la ville verte par son nom afin de signifier le rôle crucial qu'il a joué dans la mise en place et l'aboutissement du projet.

La Fondation Rhamna, qui est présidée par le conseiller royal et qui réunit dans son conseil d'administration des personnalités majeures des milieux politiques, académiques et culturels, s'est vue attribuer un rôle prépondérant dans la gouvernance du projet de la ville verte. Elle s'est ainsi fixée comme objectif de promouvoir le développement de la ville à travers diverses initiatives et actions. Sa forte connexion avec le *Makhzen* due au statut particulier de son président et de ses membres, ainsi que la souplesse dont elle jouit pour la gestion financière des fonds mobilisés, a largement facilité son action au niveau local et a permis l'accélération de la mise en œuvre du projet.

Les associations locales, qui sont peu impliquées dans le processus de mise en œuvre du projet de la ville verte, contestent néanmoins la place prépondérante qu'occupe la Fondation, de même que le monopole qu'elle exerce sur la conduite des

projets de développement urbain de la ville⁷. Elles critiquent également le caractère « extraterritorial » du projet et mettent en exergue sa faible contribution au développement de l'économie locale.

Comme l'explique un membre actif d'une association de proximité : « Certes, la Fondation a permis de mobiliser des ressources importantes pour le développement de la ville, mais elle a aussi contribué à écarter et marginaliser les associations locales qui sont les plus proches des habitants de la ville. Je ne vois pas vraiment une réelle différence entre la démarche unilatérale de la fondation et le mode de gestion descendant des autorités locales qui a longtemps marqué le développement de la ville » (K. H., militant associatif à Benguéir, 22 juin 2017).

Aziz, jeune habitant de Benguéir au chômage, présente les choses ainsi : « On a beau avoir entendu des discours rassurants et séduisants de la part des décideurs et des responsables de l'OCP sur les effets d'entraînement que va induire le projet de la ville verte sur le développement économique de la ville et la création des opportunités d'emploi, jusqu'à présent il existe peu d'entreprises créatrices d'emploi. Les quelques postes proposés ou créés visent principalement des profils très qualifiés, qui sont souvent recherchés en dehors de la ville » (Aziz, jeune habitant de Benguéir, 30 ans, 23 juin 2017).

Selon Aziz et d'autres jeunes interrogés à Benguéir, la ville n'a pas besoin de projets « hyper-sophistiqués » sous forme de complexes sportifs intégrant les standards internationaux ou de stations d'épuration des eaux usées de dernière génération. Elle a surtout besoin de véritables actions de développement qui créent de l'emploi et améliorent la situation sociale et économique des populations locales, notamment celle des jeunes. D'après Aziz, les projets « sophistiqués » de l'OCP ne sont

7. À cet égard, une plainte a été adressée à la Cour régionale des comptes en 2013 par une confédération locale pour la lutte contre la corruption et l'autoritarisme (réunissant les antennes locales de la Confédération démocratique du travail, l'Union marocaine du travail, le Centre marocain des droits de l'Homme et l'Association marocaine des étudiants diplômés chômeurs), dans laquelle il était requis une mission d'inspection sur la comptabilité de la Fondation.

« qu'un maquillage occultant une situation sociale alarmante » (Aziz, jeune habitant de Bénguérir, 23 juin 2017).

À la différence de Benguérir, qui fait l'objet d'une attention politique toute particulière, la ville d'El Youssoufia (à 100 km de Marrakech) est perçue localement comme ayant été délaissée par l'OCP au détriment d'autres villes minières. Depuis quelques années, El Youssoufia est le théâtre de violentes manifestations sociales contestant la situation sociale, environnementale et économique déplorable qui perdure malgré le fait que la ville dispose d'importantes ressources phosphatières. Comparé au reste du pays, la ville enregistre des taux alarmants de chômage, de pauvreté et de précarité sociale (taux de pauvreté de 18,8 % dans la province d'El Youssoufia contre une moyenne nationale de 8,2 %), lesquels se traduisent par la prolifération de l'habitat non réglementaire. D'importantes actions sociales, économiques et environnementales y ont été réalisées par l'OCP et sa Fondation de développement durable (aménagement de jardins publics, création des réseaux d'infrastructures, création d'un centre de formation pour les jeunes, etc.), mais sans pour autant contribuer à atténuer les tensions sociales au niveau local. Selon les jeunes interrogés dans le cadre de cette enquête, ces actions « citoyennes » restent temporaires et ne s'inscrivent pas dans la durabilité, ce qui remet en cause l'objectif de développement durable affiché par l'entreprise.

Pour ce qui est de l'emploi des jeunes de la ville, la décision prise par le groupe à la fin des années 1980 de privilégier des procédés mécaniques d'extraction des phosphates au détriment des procédés manuels a largement contribué à diminuer le recrutement de la main-d'œuvre locale. En outre, il y a eu une augmentation de la demande pour des profils techniques plus qualifiés ne provenant pas forcément des territoires d'extraction. Cela a suscité de fortes mobilisations des jeunes au niveau local. Au vu des faibles débouchés qui existent dans les territoires miniers, les jeunes, issus pour la plupart de familles de mineurs, considèrent que les emplois proposés par l'entreprise devraient leur être accordés en priorité. Pour la majorité d'entre eux, cela se justifie par le fait que les ressources minières toujours exploitées par l'entreprise

sont des ressources « locales » dont les bénéficiaires devraient d'abord revenir aux populations locales.

Selon Abderrahmane, jeune militant membre d'une association locale des diplômés chômeurs à El Youssoufia, « La décision de limiter l'embauche de la main-d'œuvre locale n'a pas été suivie parallèlement par la diversification des activités économiques au niveau local. Du coup les jeunes de la ville se sont retrouvés dans une situation de captivité face aux faibles débouchés au niveau de la ville. On voit mal l'avenir de la ville sans la mine » (Abderrahmane, jeune militant associatif à El Youssoufia, 32 ans, 15 mai 2017).

Abderrahmane observe que ce sentiment de captivité a « forcé » un nombre considérable de jeunes à émigrer de la ville vers d'autres territoires du pays ou alors, souvent clandestinement, vers l'étranger. Cela a entraîné selon lui une « fuite » des ressources humaines de la ville.

Le problème du chômage chez les jeunes a incité le groupe minier à mettre en place, en 2011, les Centres OCP Skills, avec le double objectif d'améliorer l'employabilité des jeunes et de contribuer à la revitalisation socio-économique des territoires locaux. De même, l'OCP a délégué une partie de ses activités (principalement celles reliées à la logistique, l'entretien, le transport, etc.) à des sous-traitants afin de promouvoir l'emploi dans la ville. Or, si ces initiatives ont pu créer de nombreux emplois pour les jeunes, elles sont loin de satisfaire la demande croissante d'emploi, notamment de la part des jeunes non diplômés⁸.

« Certes, on a créé un centre d'accompagnement et de formation professionnelle⁹ pour les jeunes au niveau local et on a embauché un nombre d'entre

8. La sous-traitance est contestée au motif qu'elle constitue un moyen pour l'entreprise de fuir ses obligations et contribue à la précarisation économique des jeunes en raison des conditions de travail moins avantageuses qu'elle propose.

9. Le programme « OCP Skills » a été mis en place par l'OCP à la suite des mobilisations des jeunes des villes minières en 2011. En 2012, il a soutenu plus de 20 800 jeunes à travers trois volets d'intervention : recrutement immédiat (5 800 personnes), formation pour faciliter l'embauche de jeunes dans différents secteurs d'activité de l'économie marocaine (15 000 candidats), et entrepreneuriat (soutien aux jeunes porteurs de projets). À El Youssoufia, environ 30 projets ont bénéficié d'un soutien à la création d'entreprises en 2017.

eux. Mais c'était juste pour calmer les esprits suite aux manifestations sociales des jeunes. On est tout à fait conscient du fait que ces actions sont limitées dans le temps et ne répondent nullement aux problèmes structurels de la ville, qui requièrent d'impulser une réelle dynamique de développement afin de créer de la richesse pour les générations actuelles et futures. La preuve en est que la plupart des emplois proposés se trouvent sur des sites à l'extérieur de la ville. Ce qui n'est pas toujours favorable au développement de l'économie locale », fait savoir Ahmed, jeune diplômé de l'université et fils d'un ancien mineur à la retraite, qui participe régulièrement avec d'autres jeunes à des sit-in devant le siège local de l'OCP et celui de la province.



Fig n° 3 : Mobilisation et sit-in des jeunes de la ville d'El Youssoufia contre le processus de marginalisation (source : cliché personnel, 2017)

Enfin, les mesures environnementales fortement médiatisées qui ont été introduites par l'OCP sont loin d'atténuer ou de réduire les effets nuisibles induits par ses différentes unités d'extraction des phosphates (cf. rapport Swissaid, « Engrais dangereux... », 2019). Ainsi, à El Youssoufia, le pouvoir municipal local comme les habitants des quartiers proches des usines de lavage et de séchage des phosphates rencontrent des difficultés à assurer l'entretien des jardins et des espaces publics, qui sont recouverts quotidiennement d'une quantité importante de sable et de poussière en provenance de l'exploitation minière à ciel ouvert.

Comme l'explique un élu communal : « Effectivement, la ville souffre de pollution de l'air par la poussière, ce qui pose un problème considérable pour les services techniques de la commune chargés de l'entretien de la voirie et des espaces verts » (M. T., élu communal à El Youssoufia, 14 mai 2017).



Fig n°4 : Mobilisation des habitants des villages environnants d'El Youssoufia contre l'épuisement des ressources hydriques de la région (source : <https://www.youtube.com/watch?v=f321UaKEzeg>)

En outre, les eaux souterraines continuent d'être exploitées à outrance pour le lavage des produits miniers à Youssoufia, contribuant à l'épuisement progressif de cette ressource vitale pour les petits agriculteurs et pour les résidents des villages aux environs de la ville¹⁰. Cette situation a déclenché un processus de migration de certains ruraux vers d'autres régions agricoles. Enfin, selon des témoignages recueillis sur place, les rejets liquides et atmosphériques toxiques de l'exploitation minière n'ont aucunement cessé, avec des effets nocifs sur la santé des habitants locaux ainsi que sur la qualité de l'air et les ressources hydriques de la ville (White, 2015). Les cadres techniques de l'OCP interrogés à ce sujet ont démenti et réfuté la plupart des nuisances rapportées par les habitants et les associations locales. Il est difficile, dès lors, de confirmer ces témoignages, surtout en l'absence d'études scientifiques neutres et

10. La ville d'El Youssoufia a été le théâtre de mobilisations sociales (appelées localement les mobilisations contre la soif) des habitants des territoires ruraux périphériques visant à dénoncer l'épuisement des nappes phréatiques.

actualisées menées aussi bien par les administrations concernées que par les chercheurs spécialistes (Adidi, 2006).

Bref, le mode d'intervention de l'OCP dans ses territoires d'extraction minière est paradoxal en ce sens qu'il combine des actions pilotes et inédites de protection de l'environnement et de promotion du développement durable avec des actions qui perpétuent la pollution de l'environnement et l'exploitation des ressources naturelles. Ce paradoxe nous invite à nous demander si ces actions « citoyennes » et environnementales ne s'inscrivent pas finalement dans une logique de marketing visant à légitimer l'exploitation minière (Deshaies, 2011).

Conclusion

Urbanisme entrepreneurial « durable » : Rupture ou prolongement des configurations ségrégatives des villes minières ?

À l'issue de ce travail de recherche exploratoire, il ressort une contradiction considérable entre la promotion de l'urbanisme entrepreneurial durable par l'OCP et la situation sociale et économique déplorable qui persiste dans ses territoires miniers. Malgré la nouvelle approche « citoyenne » adoptée par le groupe, l'articulation entre les projets d'éco-urbanisme lancés et le local, appréhendé ici dans ses dimensions sociales, économiques et politiques, demeure faible. La présente contribution montre que ces projets, en privilégiant une approche environnementale et managériale, ne font que prolonger sous d'autres formes l'ancienne approche capitaliste et externalisée de l'OCP. En effet, les initiatives « citoyennes » de la société minière sont marquées par une logique « paternaliste » et « descendante » du développement durable, qui répond principalement aux normes des exigences et certifications internationales. Il s'agit plutôt d'un nouveau dispositif permettant au groupe de se repositionner à l'échelle internationale et de légitimer et prolonger son action au sein des territoires miniers. Par ailleurs, les logiques entrepreneuriales et managériales sur lesquelles se

fondent ces projets d'éco-urbanisme se traduisent par des écarts considérables – et de faibles interrelations – entre les nouveaux territoires « internationalisés » créés ex nihilo par l'OCP et les territoires défavorisés qui les entourent.

Ainsi, il apparaît que ces nouveaux projets représentent non pas une rupture, mais un prolongement de l'ancienne configuration ségrégative et fragmentée qui a longtemps marqué les villes minières. Dans la mesure où elles sont surtout profitables à l'image de l'OCP et à ses perspectives de développement à l'échelle internationale, les nouvelles mesures mises en place dans le cadre de l'approche d'urbanisme entrepreneurial durable dissimulent et font perdurer en réalité les dynamiques de marginalisation sociale et territoriale. En témoigne la persistance d'une situation sociale et économique déplorable dans la plupart de ces territoires ainsi que l'implication encore marginale des acteurs locaux tant politiques, associatifs qu'ordinaires dans la mise en place de ces projets.

Au final, nous pouvons nous demander, à l'instar de Myriam Donsimoni et Olivier Chavanon, si « ces grands projets de développement, en déclinant les logiques inculquées par les organismes internationaux et par des modes de pensée en grande partie exogènes, [ne dessinent pas de nouvelles] frontières entre gouvernants et gouvernés plus qu'ils ne contribuent à les réduire » (Donsimoni et Chavanon, 2016, p. 22).

Pour citer cet article : Tarik HARROUD, « Urbanisme entrepreneurial "durable" au Maroc: Quel(s) changement(s) pour les villes minières ? », [“Sustainable' Entrepreneurial Urbanism in Morocco: What Change(s) for Mining Cities?”], *Justice spatiale/Spatial Justice*, 15, septembre 2020 (<http://www.jssj.org>).

RÉFÉRENCES

- ADIDI** Abdelaziz, « Les villes minières marocaines face au défi du développement durable », in GREGUMUMR ESO CNRS, université du Maine, 2006 (<http://www.abhatoo.net.ma/maalama-textuelle/developpement-economique-et-social/developpement-economique/energie-et-mines/exploitation-miniere/les-villes-minières-marocaines-face-au-defi-du-developpement-durable>).
- BARTHEL** Pierre-Arnaud, **PHILIFERT** Pascale, **CLERC** Valérie, « La “ville durable” précipitée dans le monde arabe : conservation d’un ordre ou conduite de changement de l’action urbaine ? », *Environnement urbain/Urban Environment*, 7, 2013, p. 16-30 (<http://journals.openedition.org/eue/365>).
- BARTHEL** P.-A., **ZAKI** Lamia, « Les holdings d’aménagement, nouvelles vitrines techniques de l’action urbaine au Maroc : les cas d’Al Omrane et de CDG Développement », in **LAMIA** Zaki (éd.), *L’Action urbaine au Maghreb. Enjeux professionnels et politiques*, Paris, Karthala, 2011, p. 205-227.
- BARTHEL** P.-A., « Le Maroc à l’heure de l’éco-urbanisme : innovations et décalages sur le terrain des premiers projets urbains “verts” », in **DUPRET** Baudouin *et al.* (éd.), *Le Maroc au présent. D’une époque à l’autre, une société en mutation*, Casablanca, Fondation du Roi Abdul-Aziz al-Saoud, 2015, p. 77-89.
- BÉAL** Vincent, « Greening the Neoliberal City? Urban Sustainability and Selective Neoliberalization in Manchester and Nantes », **PINSON** G., **MOREL JOURNAL** C. (éd.), *Debating the Neoliberal City*, Londres, Routledge, 2017.
- BOGAERT** Koenraad, « The Revolt of Small Towns: The Meaning of Morocco’s History and the Geography of Social Protests », *Review of African Political Economy*, 42-143, 2015, p. 124-140 (<https://doi.org/10.1080/03056244.2014.918536>).
- BOYER** André, **SCOTTO** Marie-José, « Gouvernance d’entreprise et responsabilité sociale au Maroc : l’évolution de l’OCP », *Management & Avenir*, 2013, 63-5, 2013 (<http://www.cairn.info/revue-management-et-avenir-2013-5-page-165.html>).

- CAMBELL** Scott, « Green Cities, Growing Cities, Just Cities? Urban Planning and the Contradictions of Sustainable Development », *Journal of American Planning Association*, 62-3, 1996, p. 296-312.
- CATUSSE** Myriam, « Le “social” : une affaire d’État dans le Maroc de Mohammed VI », in *Confluences Méditerranée*, 2011, 78-3, 2011, p. 63-76.
- DESHAIES** Michel, « Grands projets d’exploitation minière et stratégie des firmes pour se rendre environnementalement acceptables », *L’Espace Politique*, 2011, 15-3, 2011 (<https://doi.org/10.4000/espacepolitique.2113>).
- DONSIMONI** Myriam, **CHAVANON** Olivier, « La gouvernance entre incantation et application Deux exemples marocains », in *Espace Géographique et Société Marocaine*, 14, 2016, p. 5-22
- DONSIMONI** Myriam, **LABARONNE** Daniel, « L’OCP sur ses territoires », in **SILHEM** Ahmed *et al.* (éd.), *L’Économie territoriale en questions*, Paris, L’Harmattan, 2014, p. 295-309.
- FELLI** Romain, « La durabilité ou l’escamotage du développement durable », *Raisons politiques*, 60-4, 2015, p. 149-160
- GODARD** Olivier, « Développement durable et principe de légitimité », *Social Science Information*, 42-3, 2003, p. 375-402.
- GODARD** O., « Le développement durable et les entreprises », *Revue des Deux Mondes*, octobre-novembre, 2002, p. 101-128.
- HARI** Tarik, « Villes minières, un massacre environnemental », *Lakome*, 20 décembre 2012 (<http://www.marocpress.com/fr/lakome/article-27028.html>).
- HARVEY** David, *Justice, Nature & the Geography of Difference*, Oxford, Blackwell Publishing, 1996.
- HARVEY** D., « From Managerialism to Entrepreneurialism: the Transformation in the Urban Governance in Late Capitalism », *Geografiska Annaler. Series B, Human Geography*, 71-1, 1989, p. 3-17
- JONAS** Andrew, **WHILE** Aidan, « Greening the Entrepreneurial City? Looking for Spaces of Sustainability Politics in the Competitive City », in **KRUEGER** Rob, **GIBBS** David (éd.), *The Sustainable Development Paradox. Urban Political*

- Economy in the United State and Europe*, New York, Guilford Press, 2017, p. 123-159.
- MAYER** Margit, **KUNKEL** Jenny (éd.). *Neoliberal Urbanism and its Contestations. Crossing Theoretical Boundaries*, Londres, Palgrave Macmillan, 2011.
- OCP**, rapport d'activité de développement durable de l'OCP, 2014 (www.ocpgroup.ma).
- OCP**, rapport d'activité du groupe, 2014 (www.ocpgroup.ma).
- PECK** Jamie, **THEODORE** Nick, **BRENNER** Neil, « Neoliberal Urbanism Redux ». *International Journal of Urban and Regional Research*, 37-3, 2013, p. 1091-1099.
- PINSON** Gilles, **BÉAL** Vincent, **GAUTHIER** Mario (éd.), *Le Développement durable changera-t-il la ville ? Le regard des sciences sociales*, Saint-Étienne, Presses de l'Université de Saint Étienne, 2011.
- PHILIFERT** Pascale, « Aménagement et développement durable au Maroc : une longue marche ou une nouvelle donne ? », in **DUPRET** Baudoin *et al.* (éd.), *Le Maroc au présent*, Casablanca, Fondation du Roi Abdul-Aziz al-Saoud, 2015.
- RACO** Mike, « Sustainable Development, Rolled-out Neoliberalism and Sustainable Communities », *Antipode*, 37-2, 2005, p. 324-347.
- SWISSAID, LENTEN FUND**, « Dangerous Fertilisers : Swiss Traders and Human Right Violations in Morocco », 2019 (https://voir-et-agir.ch/content/uploads/2018/12/resumee_maroc.pdf).
- TEL QUEL**, « Enquête. Le miracle Benguéir », *Tel Quel*, 22 décembre 2012 (https://telquel.ma/2012/12/22/Enquete-Le-miracle-Benguerir_549_5562).
- WARD** Kevin, **MCCANN** Eugene, *Mobile Urbanism. Cities and Policymaking in the Global Age*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 2011.
- WHITE** Natasha, « Toxic Shadow: Phosphate Miners in Morocco Fear they Pay a High Price », *The Guardian*, 16 décembre 2015 (<https://www.theguardian.com/global-development/2015/dec/16/toxic-shadow-phosphate-miners-morocco-fear-they-pay-high-price>).